

Le 28 juin 2018, le Conseil de la Communauté de Communes Médoc Estuaire, dûment convoqué le 21 juin 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'Arsac, sous la présidence de Monsieur Gérard DUBO

Présents :

• **ARCINS** : M. GANELON, M. AMBROSINO • **ARSAC** : M. DUBO, Mme DUCOURTIOUX, M. HAUTIER • **CUSSAC FORT MEDOC** : M. FEDIEU (délibérations 95 à 106), Mme SEGUIN, M. MARTIN • **LABARDE** : M. FONMARTY • **LAMARQUE** : M. SAINT-MARTIN, Mme GUYON • **LUDON MEDOC** : M. DUCAMP, Mme VALLIER, M. HEBRARD • **MACAU** : Mme COLMONT-DIGNEAU, M. LALANNE • **MARGAUX-CANTENAC** : M. BERNIARD, Mme MARTIN, Mme OUVRARD • **LE PIAN MEDOC** : M. MAU, Mme BEZAC, M. PAGNAC, Mme BENTEJAC, Mme JEGOU, M. KLOTZ • **SOUSSANS** : M. GINESTET, M. RAPAU

Absents excusés :

Mme HENRIEY pouvoir à Mme DUCOURTIOUX, M. FEDIEU pouvoir à Mme SEGUIN (délibérations 76 à 94), M. LIAUBET pouvoir à M. FONMARTY, Mme MARCATO, M. DE ZEN pouvoir à Mme VALLIER, Mme SAVIN de LARCLAUSE pouvoir à Mme COLMONT-DIGNEAU, M. DELHOMME, M. BRUNO pouvoir à Mme MARTIN, M. DEGAS, M. SICHEL pouvoir à M. BERNIARD, M. VELLA pouvoir à M. MAU, M. DECAUDIN pouvoir à Mme JEGOU, Mme MAURIN pouvoir à M. GINESTET

Secrétaire de séance :
Mme SEGUIN

Conseillers en exercice : 39

Présents : 26 (délibérations 76 à 94)
27 (délibérations 95 à 106)

Votants : 36 (délibérations 76 à 79, 81 à 84, 86 à 106)
28 (délibération 80)
33 (délibération 85)

Administration Générale

Rapporteur : Gérard DUBO

2018-2806-76 Procès-verbal du Conseil Communautaire du 5 avril 2018 – Adoption [Adoption à l'unanimité]

2018-2806-77 Modification des statuts n°3 – Décision [Adoption à l'unanimité]

Il s'agit d'approuver la modification n°3 des statuts pour faire suite aux nouvelles compétences qui sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2018 (GEMAPI) et d'autres adaptations plus mineures.

2018-2806-78 Contrat de ruralité - Mise à jour et convention financière 2018 – Approbation [Adoption à l'unanimité]

Mise à jour du contrat et proposition de convention financière pour l'année 2018.

2018-2806-79 Protection des données mutualisées en lien avec le Syndicat Mixte Gironde Numérique – Désignation d'un délégué [Adoption à l'unanimité]

Le Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016 vise à renforcer l'importance du traitement des données individuelles et à responsabiliser les professionnels. Il consacre et renforce les grands principes de la loi Informatique et Libertés, en vigueur depuis 1978, et accroît sensiblement les droits des citoyens en leur donnant plus de maîtrise sur leurs données. Considérant que, pour veiller au respect du cadre réglementaire énoncé par la CNIL, la CdC doit désigner un délégué à la protection des données, il est proposé de mutualiser le délégué avec Gironde Numérique.

2018-2806-80 Approbation de la charte du Parc naturel régional Médoc et adhésion au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Médoc [Adoption avec 26 voix pour et 2 abstentions, 8 ne participant pas au vote]

La démarche de création du Pnr Médoc arrive à son terme. Le Président de Région a adressé le projet aux communes et communautés de communes pour délibération. Il se compose d'un rapport de charte, du plan de Parc et d'une annexe (programme d'action triennal, organigramme prévisionnel, budget triennal prévisionnel) téléchargeables sur le site du Pays Médoc (<https://www.pays-medoc.com/documents-ressources.html>). Les communes et communautés de communes doivent se prononcer sur ces documents et sur leur adhésion au Pnr, chacune dans leur instance délibérative.

Finances/Évaluation des charges/CAO/Développement économique/Ressources Humaines

Rapporteur : Didier MAU

2018-2806-81 Budget annexe Eau potable – Décision modificative n°1 – Section d'investissement – Approbation [Adoption à l'unanimité]

Il s'agit de procéder à des ajustements de crédits s'opérant en dépenses, en section d'investissement.

2018-2806-82 Budget annexe Assainissement collectif – Décision modificative n°1 – Section d'investissement – Approbation [Adoption à l'unanimité]

Il s'agit de procéder à des ajustements de crédits s'opérant en dépenses, en section d'investissement.

2018-2806-83 Compétence eau et assainissement – Durées d’amortissement des biens - Approbation [Adoption à l’unanimité]

La prise des compétences eau et assainissement induit la production de budgets dédiés relevant de l’instruction M49. Cette dernière prévoit l’amortissement des biens inscrits à l’actif de la collectivité. La présente délibération vise à établir les durées d’amortissement de ceux-ci.

2018-2806-84 Commission de contrôle financier - Création et désignation des membres – Décision [Adoption à l’unanimité]

Les articles R2222-1 à R2222-6 du CGCT disposent que toute collectivité « ayant plus de 75 000 € de recettes de fonctionnement » doit mettre en place une commission de contrôle financier. Celle-ci doit procéder à l’analyse des comptes détaillés des entreprises liées à la collectivité « par une convention financière comportant des règlements de comptes périodiques ». Les contrats avec les délégataires eau et assainissement entrent dans cette catégorie.

2018-2806-85 Budget principal - Attribution des subventions de fonctionnement aux associations – Année 2018 – Décision [Adoption à l’unanimité, 3 ne participant pas au vote]

Après analyse des demandes de subvention par le GT Finances et le Bureau, il est proposé d’attribuer les subventions de fonctionnement 2018 aux associations.

2018-2806-86 Renouvellement de la ligne de trésorerie – Décision [Adoption à l’unanimité]

La ligne de trésorerie contractée auprès de la Caisse d’Epargne arrive à échéance le 12 juillet 2018. Une consultation a été lancée auprès de différents organismes bancaires. Au terme de cette consultation et au vu du rapport du GT Finances, il est proposé de renouveler la ligne de trésorerie pour un montant de 1 000 000 €.

2018-2806-87 Modalités de participation de la Communauté de Communes aux frais de gestion des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) – Année 2017 - Approbation [Adoption à l’unanimité]

La CdC reverse chaque année, pour les communes accueillant un ALSH, une participation correspondant aux frais de gestion. Ce montant est calculé sur la base d’un coût moyen par enfant multiplié par la fréquentation moyenne journalière. Dans sa délibération n°2014-0612-115 en date du 6 décembre 2014, la CdC a indiqué que le coût moyen par enfant serait réévalué chaque année à l’occasion du vote du budget et indexé sur l’indice INSEE du coût de la vie.

2018-2806-88 Terrain à vocation économique - ZA Aygue Nègre – Cession d’une parcelle à Messieurs SEGUIN – Décision [Adoption à l’unanimité]

Pour faire suite aux perspectives de développement de l’entreprise SELECT, la CdC a été saisie d’une demande d’acquisition d’un terrain de 1 300 m² environ sur la ZA Aygue Nègre par Messieurs SEGUIN.

2018-2806-89 Tableau des effectifs – Modification - Décision [Adoption à l’unanimité]

Le tableau des effectifs doit être modifié pour tenir compte des mouvements de personnels et des modifications d’organisation.

2018-2806-90 Protocole sur l’organisation du temps de travail – Approbation [Adoption à l’unanimité]

La prise en compte des exigences réglementaires, la nécessité d’adapter les horaires de travail aux contraintes auxquelles sont confrontés quotidiennement les agents, sources de nombreuses heures supplémentaires, amènent la CdC à repenser l’organisation quotidienne du travail et à adapter les conditions d’exercice aux réalités de chaque service.

2018-2806-91 Compte Epargne Temps (CET) – Modalités de mise en œuvre - Approbation [Adoption à l’unanimité]

Le CET est ouvert, de droit, à la demande de l’agent. Il est proposé de préciser les modalités mise en œuvre du CET.

2018-2806-92 Règlement de formation – Modification - Approbation [Adoption à l’unanimité]

Le règlement de formation en vigueur doit être amendé pour tenir compte des récentes évolutions réglementaires en la matière, notamment la création du Compte Personnel de Formation. Il s’agit également de préciser certaines modalités pratiques de mobilisation des différents dispositifs existants (bilan de compétence, VAE).

2018-2806-93 Comité Technique (CT) – Elections professionnelles - Nombre de représentants du personnel, maintien du paritarisme et recueil de l’avis des représentants de la collectivité – Décision [Adoption à l’unanimité]

Les prochaines élections professionnelles se tiendront le 6 décembre prochain. Il convient de délibérer sur le nombre de représentants du personnel ainsi que sur les conditions de paritarisme de la future instance.

2018-2806-94 Comité d’Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) – Elections professionnelles - Nombre de représentants du personnel, maintien du paritarisme et recueil de l’avis des représentants de la collectivité – Décision [Adoption à l’unanimité]

Les prochaines élections professionnelles se tiendront le 6 décembre prochain. Il convient de délibérer sur le nombre de représentants du personnel ainsi que sur les conditions de paritarisme de la future instance.

2018-2806-95 Comité National d’Action Sociale (CNAS) – Désignation d’un délégué local représentant des Elus – Modification [Adoption à l’unanimité]

Suite au départ de M. FORTER, il convient de désigner un nouvel élu référent auprès du CNAS.

Equipement touristique/Développement et promotion touristique/Projets communautaires/Façade estuarienne, Port de Lamarque

Rapporteur : Chrystel COLMONT-DIGNEAU

2018-2806-96 Appel à projets Nouvelle Organisation Touristique des Territoires (NOTT) et Conventions d'Actions Touristiques – Pays Médoc – Décision [Adoption à l'unanimité]

Dans le cadre des dispositifs d'aides dédiées au tourisme mis en place par la Région Nouvelle Aquitaine (NOTT) et le Département de la Gironde (Conventions d'Actions Touristiques), il est proposé que la CdC adhère aux réponses collectives pilotées par le Pays Médoc.

2018-2806-97 Equipement touristique à Margaux-Cantenac - Concours de maîtrise d'œuvre sur « esquisse plus » et composition du jury - Approbation [Adoption à l'unanimité]

Le projet a pour objectif de créer un Office de Tourisme Communautaire à Margaux-Cantenac destiné à recevoir au moins 50 000 visiteurs par an. Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée à la SCET, filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations. Elle a pour mission de préparer la programmation de l'équipement touristique : faisabilité, préprogramme, programme, assistance à la mise en œuvre du concours d'architecture et d'ingénierie. La présente délibération a pour objet de déterminer les éléments du concours de maîtrise d'œuvre sur « esquisse plus ».

Voirie/Réseaux/Bassins Versants

Rapporteur : Claude GANELON

2018-2806-98 Transfert des compétences eau/assainissement – Procès-verbal constatant la mise à disposition des biens de la commune du Pian Médoc à la Communauté de Communes – Approbation [Adoption à l'unanimité]

Tout transfert de compétence entraîne la mise à disposition de la collectivité nouvellement en charge des biens utilisés, à la date de ce transfert, pour son exercice. Ce transfert est constaté par un PV établi contradictoirement. La délibération proposée vise à autoriser le Président à signer le PV de mise à disposition des biens de la commune du Pian Médoc nécessaires à l'exercice des compétences eau et assainissement.

2018-2806-99 Convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde (SDIS33) pour les opérations de contrôle des points d'eau incendie publics de la Communauté de Communes – Année 2018 – Décision [Adoption à l'unanimité]

Le SDIS propose de poursuivre gratuitement en 2018 le contrôle des poteaux, bouches et bâches incendie publics. Une convention est à signer avec le SDIS pour encadrer cette intervention de contrôle.

2018-2806-100 Convention spéciale de déversement d'effluents viticoles avec le château du Tertre à Arsac et la SAS SUEZ Eau France - Approbation [Adoption à l'unanimité]

La convention spéciale de déversement des effluents viticoles du château du Tertre est à modifier pour la mettre en cohérence selon le modèle utilisé avec les autres châteaux conventionnés.

2018-2806-101 Convention de prestation de services relative à l'assainissement non collectif (SPANC) avec la SAS SUEZ Eau France – Approbation [Adoption à l'unanimité]

Il est proposé de reconduire pour 6 mois une convention de prestation de services pour assurer les contrôles du SPANC sur les communes d'Arsac, Margaux-Cantenac et Soussans.

2018-2806-102 Convention de travaux de protection d'une canalisation d'eaux usées sur Cussac Fort Médoc avec la commune et le Syndicat Mixte du Bassin Versant des Jalles du Cartillon et de Castelnau (SMBVJCC) – Approbation [Adoption à l'unanimité]

Le réseau d'eaux usées de la rue du Bourdieu à Cussac Fort Médoc passe en domaine privé le long du cours d'eau « Le Riou ». Confronté à un problème d'effondrement de la berge, il y a un risque de casse de ce réseau. Des travaux de protection sont nécessaires. Le principe d'une répartition du coût des travaux à part égale entre la CdC, la commune et le Syndicat est retenu. A cette occasion, il est proposé d'établir une convention de servitude pour la canalisation d'eaux usées avec le propriétaire.

2018-2806-103 Prise en charge des travaux d'aménagement d'une plateforme pour le stationnement des véhicules d'exploitation du poste de relevage de Tayac à Soussans - Décision [Adoption à l'unanimité]

Dans le cadre des travaux d'aménagement sur le secteur Tayac de la commune de Soussans, il a été aménagé une plateforme pour l'exploitation du poste de relevage. Le SIEA d'Arsac avait donné son accord de principe sur la prise en charge financière de la plateforme à l'occasion des travaux de voirie de la commune. La présente délibération vise à formaliser cet accord, la CdC se substituant au syndicat.

2018-2806-104 Règlement du service d'assainissement collectif sur la commune du Pian Médoc – Adoption [Adoption à l'unanimité]

Suite à l'adoption d'un nouveau contrat de prestation pour l'exploitation du service d'assainissement collectif du Pian Médoc, il y a lieu d'adopter le règlement du service.

2018-2806-105 Règlement du service d'eau potable sur la commune du Pian Médoc – Adoption [Adoption à l'unanimité]

Suite à l'adoption d'un nouveau contrat de prestation pour l'exploitation du service d'eau potable du Pian Médoc, il y a lieu d'adopter le règlement du service.

Petite Enfance/Jeunesse

Rapporteur : Dominique FEDIEU

2018-2806-106 Règlements intérieurs des multi-accueils et micro-crèches – Modification – Adoption [Adoption à l'unanimité]

Il est proposé de faire évoluer les règlements intérieurs actuellement en vigueur au sein des crèches et micros-crèches, pour y apporter des modifications suite au changement de médecin référent, aux évolutions réglementaires en matière vaccinale et aux évolutions dans la composition des différentes équipes.